

RÉGION D'ORIGINE

Sud-Ouest

© A. Caillon/ CBNSA

VÉGÉTAL
local

Surface
84 008 km²



Consultez vegetal-local.fr et le tableau des correspondances pour connaître la région d'origine d'une commune

Départements concernés

09 / 11 / 12 / 16 / 17 / 19 / 24
31 / 32 / 33 / 40 / 46 / 47 / 64
65 / 79 / 81 / 82 / 85 / 86

La région d'origine *Sud-Ouest* est bordée à l'ouest par l'océan Atlantique, au sud par les Pyrénées, à l'est par le Massif central et au nord par le massif armoricain et le Bassin parisien. Façonnée par les bassins versants de la Charente, de l'Adour, de la Dordogne et de la Garonne, cette zone présente une altitude comprise entre le niveau de la mer et 600 m, dans un climat globalement océanique aquitain. Elle affiche néanmoins une importante diversité de nature des sols, de roches-mères (sols granitiques, calcaires, argileux à sablonneux) et de conditions climatiques conduisant à une diversité paysagère et floristique remarquable. Une grande variété de végétations s'exprime grâce aux influences atlantiques, continentales ou méditerranéennes.

ENJEUX MAJEURS POUR LA BIODIVERSITÉ

La région d'origine *Sud-Ouest* est un territoire où agriculture, viticulture, sylviculture et arboriculture ont façonné les paysages. Les grandes agglomérations et les façades littorales touristiques génèrent la création d'aménagements divers, occasionnant perturbations ou destruction des habitats et des continuités écologiques. L'enjeu en matière de biodiversité vise à limiter la consommation de terres et la destruction des habitats naturels, mais aussi à restaurer la connectivité des milieux et les corridors écologiques. La restauration de prairies naturelles, le fleurissement des espaces aménagés, la plantation de haies, la reconstitution de la trame verte sont autant d'axes de travail permettant d'y contribuer. L'utilisation de végétaux sauvages adaptés au territoire est de plus en plus plébiscitée dans les plans locaux d'urbanisme, arrêtés préfectoraux, cahiers des charges et programmes en faveur de la biodiversité.



Pollinisateur sur bleuet
© L. Lannuzel/ CBN PMMP

INITIATIVE LOCALE : FLEURISSONS NOS TROTTOIRS

Dans le cadre de l'arrêt complet de l'usage de pesticides sur les espaces publics, la Communauté de Communes de Montesquieu (33) a mis à disposition de ses riverains (sur simple demande) et des communes un kit de fleurissement composé d'espèces herbacées sauvages et d'origine locale garantie.

En 2017, ce sont 1 000 sachets de 2 g et 10 sachets de 100 g qui ont pu être distribués. Le mélange d'espèces retenues (26 au total, intégrant notamment Bleuet, Coquelicot, Mauve sylvestre, Origan, etc.) comportait uniquement des espèces indigènes pour la région *Sud-Ouest*, récoltées et cultivées selon le référentiel *Végétal local*.

À CONSULTER

Guide pour l'utilisation d'arbres, arbustes et herbacées d'origine locale en Nouvelle-Aquitaine

obv-na.fr/actualite/11565

CONTACT CORRESPONDANT LOCAL VÉGÉTAL LOCAL

Pour toute question sur les collecteurs, les producteurs, les gammes disponibles, mais aussi sur les modalités de candidature à la marque, vous pouvez contacter les correspondants locaux de la marque :

zone-sud-ouest@vegetal-local.fr